



Notes SEL-CGT 59 conseil ISTV-UPHF du 20 juin 2019

Il s'agit des notes rédigées par les camarades élu.es, pas du compte-rendu officiel de la séance (bientôt disponible sur l'ENT). Nous avons 2 élu.es étudiant.es sur 6.

Les documents ne sont pas disponibles sur la version PDF. Tu peux les demander au syndicat ou les consulter sur selcgnord.fr

1) Approbation du compte rendu du Conseil du 23 mai

On intervient car un de nos camarades trans et mégenré dans le compte-rendu. D'abord, la Direction indique que ce n'est pas possible puis elle indique qu'elle modifiera le compte-rendu de manière à pas mégenré notre camarade. Nous citons l'enquête menée par *National Transgender Discrimination Survey* menée aux Etats-Unis, qui démontre la violence subie n'est pas uniquement le fait des élèves puisque 31% des personnes trans rapportent avoir été victimes de harcèlement de la part de leurs enseignant.es. Les conséquences de ces violences sont inquiétantes : une personne trans sur six (15%) abandonne ses études pour cette raison !

Résultats : 2 contres (nous, SEL-CGT), le reste pour

2) Informations générales

- **Personnel de l'ISTV :**

La Direction de l'ISTV présente les changements chez les personnels de l'ISTV. Un départ chez les personnels BIATSS, des campagnes d'emplois achevée...

- **INSA Hauts-de-France**

Rappel, l'ISTV fusionne avec l'ENSIAME et la FSMS pour devenir l'INSA.

CNESER : Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

ESR : Enseignement Supérieur et la Recherche

CTI : Commission des Titres d'Ingénieurs

HCERES : Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

La Direction indique les dernières étapes :

- **Le CNESER a donné un avis favorable** sur la création de l'UPHF et de l'INSA par 31 voix pour, 3 contre et 18 abstentions le 11 juin 2019. Nous faisons remarquer qu'on aimerait bien avoir des détails car cette instance consultative est censée réunir des spécialistes de l'ESR donc on veut des détails.

- Le décret de création arrivera mi-juillet.
- **La CTI a donné un rapport provisoire** de son évaluation en avril pendant notre grève : le rapport définitif sera défendu en plénière CTI le 9 juillet prochain.

Pendant les débats, M. Delot (Directeur de l'ISTV) et dit le contraire de ce qui a été dit au dernier CA de l'UPHF sur les ouvertures INSA en sept 2019 (cf LIEN). Ce serait faisable. M. Level (ancien président de l'UPHF, élu prof à l'ISTV) indique que M. Coutelier (Directeur de l'ENSIAME) met des bâtons dans les roues du projet. M. Level insiste pour que ce soit au compte - rendu officiel. Ambiance chez les grosses têtes de l'UPHF !

- **Accréditation HCERES 2020 / 2024** : les experts viennent le lundi 24 juin. A l'ISTV, 100 % des formations ont reçu un avis favorable (sur l'UPHF, 16 formations ont des avis réservés ou recommandations).
- **Résultats de l'appel à projet SIFRE2**, l'ISTV avait porté le projet Learning Analytics
 - Volet 1 : Essaimage CARL (Centre Aide de Réussite en Licence), il s'agit d'en développer à la FSMS et à l'IAE.
Conséquences de la dégradation de l'éducation publique : c'est CARL seront animés par des jeunes en services civiques, et ils sont financés par des appels à projet (concurrence entre les universités).
 - Volet 2 : Learning Analytics (la Catho serait derrière).
 - Volet 3 : Ressource numériques pour l'accompagnement des étudiants...
 - Apparemment, l'UPHF n'aurait pas tout eu.
- **Travaux** :
 - Espace convivialité ISTV3 (démarrage fin juin)
 - Nettoyage et peinture « boule ISTV2 » (devis en cours)

3) Vote du budget rectificatif

Ils donnent les bonnes nouvelles (argents en plus) et les moins bonnes (argent en moins) en fonction du nombre d'apprenti.es, de contrat pro, de convention signée... on vote contre ces logiques marchandes. Ici, ils rajoutent 304 142 € dans les recettes de l'ISTV car il y a eu plus d'étudiant.es en apprentissage... Et ils retirent 62 900 € dans les ressources propres suite à une erreur dans le budget initial. Dans les dépenses, ils rajoutent 191 242 € de fonctionnement, et 50 000 € dans l'investissement

M. Delot (Directeur) remercie tous ces collègues pour avoir autant augmenté les ressources depuis 2015 (où le budget était de 2 300 000 € à l'époque). Nous intervenons pour remercier tou.tes ces apprenti.es, alternant.es, ... qui grâce à leurs heures de travail... financent les cours des 2000 étudiant.es de l'ISTV en formation initiale...

L'ISTV se justifie en disant qui pourrait accueillir les étudiant.es avec e que l'Etat donne mais la qualité serait moins bonne.

Résultats : 2 contres (nous, SEL-CGT), le reste pour

4) Vote du règlement des examens 2019/2020

Voici les gros changements :

- En examen, la carte étudiante est toujours obligatoire pour prouver son identité mais avec une photo forcément dessus
- **La Direction durcit les règles quand on arrive en retard.** Maintenant, un étudiant ou une étudiante qui arrive en retard sera forcément défaillant.e et si l'étudiant.e donne un justificatif, seul le jury pourrait lever la défaillance...
- **Assiduité** : la Direction rajoute la phrase : « La présence est obligatoire en TD, TP, modules d'accompagnement, et toute autre forme d'enseignement en présentiel, » ce qui rajoute du flou sur la légalité des feuilles de présence en CM.

Bien sûr la Direction refuse nos revendications : anonymat TOTAL de tous les examens écrits, retour des 15 minutes de retard toléré en partiel...

Conclusion : Les étudiant.es de l'ISTV sont encore + infantilisé.es ! Nous voterons contre. Les élu.es étudiant.es de la liste Bouge Ta Fac (asso Sphimx, membre de la FEV) vote pour.

Résultats : 2 contres (nous, SEL-CGT), le reste pour

5) Vote du calendrier pédagogique

Nous sommes contre ces calendriers car les étudiant.es concerné.es sont très rarement consulté.es. De plus, ces calendriers valident la fermeture des bâtiments de l'ISTV pendant les vacances. On demande pour le calendrier des masters à ce que les étudiant.es puissent consulté.es leurs notes de 2nd session du S7 avant les partiels du S8 même s'il n'y a pas eu de jury de 2nd session du S7.

Résultats : 2 contres (nous, SEL-CGT), le reste pour

6) Vote de la liste des responsables et président de jury 2019/2020

On demande comment on choisit les gens aux responsabilités. M. Delot répond qu'il y a des appels aux volontaires et qu'il est très rare de trancher entre 2 candidat.es. Il est clair que c'est sûrement une tâche importante supplémentaire... sans indemnisation financière correct ! On intervient pour dire qu'il y a quelques problèmes de disponibilités des responsables pédagogiques. On s'abstiendra car on a du mal à juger ce document en tant qu'étudiant.e.

Résultats : 2 contres (nous, SEL-CGT), le reste pour

7) Conventions

2 conventions sont débattues comme chaque année. Celle avec Les hauts de France/Lycée de l'Escaut qui ne pose pas de problème. Et celle avec le Fresnoy pour les étudiant.es en audiovisuel (surtout option son), qui n'aura pas notre approbation car elle ne prévoit pas des conditions de transport dignes pour les étudiant.es ayant des cours obligatoires (TD et TP) à 1 heure de route du campus. Le Directeur de DREAM répond qu'on n'est pas obligé de suivre cette option son. Effectivement, l'école n'est plus obligatoire après 16 ans aussi...

Résultats :

- Convention avec Les Hauts-de-France) : unanimité pour
- Convention avec le Fresnoy : 2 contres (nous, SEL-CGT), le reste pour

8) Divers

On réintervient comme à chaque conseil depuis 1 an sur les cours « Multicaméras » des masters audiovisuels au département DREAM de l'ISTV. M. Delot répété que tout est en cours de règlement et que c'est Valutec qui bloque. L'année prochaine, l'association $\frac{3}{4}$ de pouce devrait s'occuper des frais de transport (vive les conditions de travail et la loi à l'UPHF).

Un membre du conseil demande des précisions pour la première rentrée de l'INSA en 2019. M. Delot attend le top départ !